

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 13 MAI 2015

**Membres présents :** Mrs SAVOYE - DAUTUN –BULLIAT- Mmes CHAVY – LORON - PRALUS – GUILLET - PERRET –DEFNET – Mrs RINGUET - TOURNISSOUX – PASCAL – PERRET –RECOUDES

**Membres excusés :** Mmes MAISONNEUVE – GUILLON Mrs LAMURE - MARCEL

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alban PERRET

#### Ordre du jour :

- 1) Travaux divers
- 2) Demande de Subvention
- 3) Acquisition de défibrillateurs
- 4) Conventions diverses
- 5) CCSB
- 6) Jurys d'assises 2016
- 7) Questions diverses



#### **1) Travaux divers**

1.1 Monsieur DAUTUN donne lecture du devis d'un montant de 660€ TTC de l'entreprise O.T.M. concernant la remise en état de l'angle et la création d'un accès à la supérette. Un devis complémentaire de Mr GRILLET devrait nous parvenir. Le Conseil Municipal donne un accord de principe.

1.2 Monsieur DAUTUN donne lecture de la demande de l'école maternelle qui souhaite équiper l'école maternelle d'un vidéoprojecteur et d'un écran. Le Conseil Municipal refuse le devis proposé. Le Conseil Municipal propose d'acquérir un écran mobile et de prêter son vidéoprojecteur lorsque l'école maternelle en aurait besoin.

1.3 Monsieur RECOUDES donne lecture du devis de l'entreprise PARTNER concernant l'installation d'un switch réseau 24 ports à l'école primaire. Le devis s'élève à la somme de 294.78€ TTC. Le Conseil Municipal accepte le devis.

1.4 Monsieur DAUTUN donne lecture du devis de l'entreprise AFRAP concernant la réalisation d'un projet signalétique pour le départ des sentiers pédestres. Le devis s'élève à la somme de 1 172€ TTC. Le Conseil Municipal accepte le devis.

1.5 Madame LORON présente au Conseil Municipal un projet d'aménagement sur l'esplanade au-dessus de la bibliothèque. Le projet s'élève à la somme de 500€. Le Conseil Municipal accepte le projet.

#### **2) Demande de subvention**

### Subvention à l'école primaire

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal de la demande de subvention formulée par l'école élémentaire concernant les projets de sorties scolaires pour l'année 2014/2015. Afin de permettre à l'école de boucler leur budget, la commune est sollicitée à hauteur de 3 000€.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

**DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000€.

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015.

### **3) Acquisition de défibrillateurs**

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal que suite à la négociation de la CCSB concernant l'achat de défibrillateurs, la société Cardiosecours a été retenue. Monsieur DAUTUN propose de prendre un défibrillateur d'intérieur au prix de 1 678.80€ TTC et un défibrillateur d'extérieur au prix de 2 158.80€ TTC. Il est proposé d'installer le défibrillateur d'intérieur à la salle des sports et celui d'extérieur sur le mur de la salle des fêtes. Après délibération, le Conseil Municipal accepte le projet d'achat et d'installation des défibrillateurs.

### **4) Conventions diverses**

#### 4.1 Convention SATESE 2015/2016

Monsieur DAUTUN expose au Conseil Municipal que la commune exerce la compétence d'assainissement collectif et qu'elle adhère au service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration proposé par le Département. Monsieur DAUTUN expose qu'il convient de signer une nouvelle convention avec le Département pour 2015/2016 afin de bénéficier de l'appui technique du Département. Le barème tarifaire pour les années 2015 à 2016 est fixé à la somme annuelle de 638€

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint à signer ladite convention.

#### 4.2 Convention portant mise à disposition d'un local dépendant du domaine public à l'association CHAT'PITO

Madame CHAVY donne lecture de la convention à intervenir entre la commune et l'association CHAT'PITO pour la mise à disposition des locaux dépendant du domaine public à l'association.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer ladite convention.

## 5) CCSB

Monsieur SAVOYE expose au Conseil Municipal que pour permettre l'extension de la politique d'accueil expérimentée avec succès en Beaujolais Vert, le Syndicat Mixte du Beaujolais (SMB) a candidaté pour le compte des 63 communes du Pays Beaujolais comprises dans le périmètre du massif central à l'appel à projet « politique d'accueil ». Les communes de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais éligibles au fond massif (11 communes sur la CCSB : Avenas, Beaujeu, Cenves, Chiroubles, Jullié, Les Ardillats, Marchampt, Saint Didier sur Beaujeu, Vauxrenard, Vernay et Villié Morgon) ont la possibilité de conventionner avec le SMB pour bénéficier de l'extension de la politique d'accueil et de son portage par le syndicat. Le financement de cette action est porté par le Syndicat Mixte du Beaujolais, avec des participations des crédits européens et de la CCSB.

Cette politique d'accueil a pour objectifs d'attirer et d'installer des porteurs de projets et leur famille pour contribuer à redynamiser l'économie locale et la vie des communes concernées.

Pour réussir l'intégration des personnes sur le territoire, elle propose d'accompagner le projet économique et le projet de vie des candidats à l'installation (conjoint, enfants, insertion locale, ...). La politique d'accueil a donc construit un parcours à l'installation qui repose sur un réseau de « villages d'accueil » et une équipe d'agents du territoire en charge de l'accompagnement économique des projets.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime,

**DECIDE** d'adhérer à la charte des villages d'accueil afin de faire connaître la commune auprès des diverses personnes qui souhaitent habiter ici et aux entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire.

**APPROUVE** le projet de convention soumis au Conseil Municipal

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer cette convention et à la mettre en œuvre

## 6) Jurys d'assises 2016

Après tirage au sort sur la liste électorale générale, les six jurés d'assises désignés pour l'année 2016 sont les suivants :

N° 1241 Mr PASSOT Bernard  
N° 1738 Mme GUY Charlotte  
N° 1817 Mr CILIBERTI Alexandre  
N° 1133 Mme MERLE Christelle  
N° 1349 Mr PLATRE Robert  
N° 1740 Mme HILAIRE Brigitte

## 7) Questions diverses

7.1 Monsieur DAUTUN présente au Conseil Municipal le projet de construction pour la caserne des Sapeurs-Pompiers.

7.2 Madame CHAVY fait le bilan pour les NAP. Le Conseil Municipal décide qu'à compter de l'année scolaire 2015/2016 une participation sera demandée aux parents pour les NAP.

7.3 Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal que l'association du Sou des écoles arrête les cours de danse.

7.4 Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal que l'enquête publique pour le PLU débutera le 29 juin 2015 pour une durée d'un mois.

7.5 Madame CHAVY informe le Conseil Municipal que le banquet des aînés aura lieu le dimanche 05 Juillet 2015 à la salle des fêtes.

7.6 Mme CHAVY rappelle au Conseil Municipal que l'inauguration de l'école maternelle aura lieu le 29 Mai 2015 à 18h.

7.7 Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal :

- Mercredi 10 juin 2015 à 20h15
- Mercredi 15 juillet 2015 à 20h15
- Mercredi 26 août 2015 à 20h15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.